

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 3

Rubrik: Sélection : Beat Richner

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

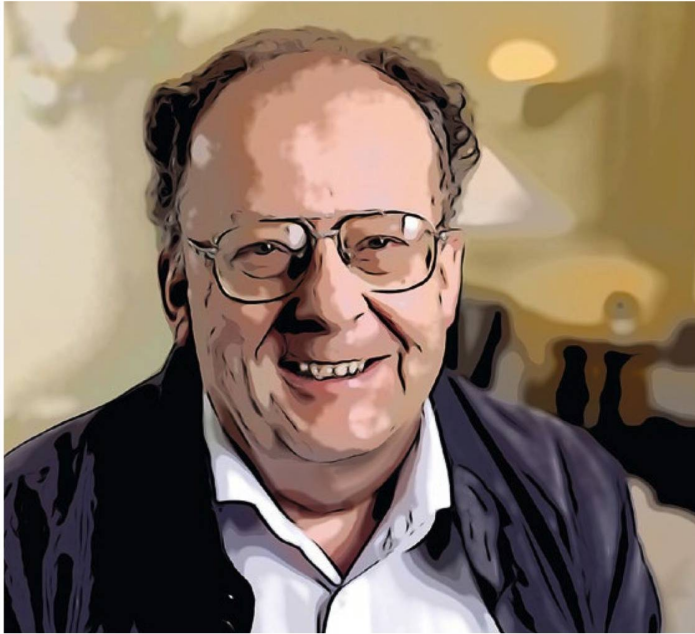
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Beat Richner



Les cinquantenaires d'aujourd'hui se souviennent forcément de Beatocello, le clown triste avec son grand, son petit et son très petit violoncelle. Dans les années 70, Beat Richner a accompagné toute une génération d'enfants suisses avec ses représentations. Pour les autres, il est surtout devenu une référence en tant que pédiatre humanitaire.

En tant que tel, Richner a reconstruit un hôpital pour enfants détruit à Phnom Penh dans les années 90, qu'il dirige et améliore en permanence depuis. Au fil des années, ce Zurichois a également ouvert trois autres hôpitaux pour enfants au Cambodge. C'est ainsi que Richner et ses équipes auraient soigné une douzaine de millions d'enfants d'Asie au cours de leurs dix premières années de travail. Près de 90 % de tous les enfants malades du pays auraient été soignés par le Suisse au cours de leur vie, ce qui a valu à cet infatigable médecin le surnom de «Docteur God».

Beat Richner a reçu deux doctorats *honoris causa* pour son œuvre et a été élu « Suisse de l'année » en 2002. Pourtant, il reste modeste. Le médecin est toujours retourné en Suisse pour y collecter de l'argent pour ses hôpitaux à l'aide de son violoncelle. Et il travaillait sans relâche pour les enfants du Cambodge. Mais aujourd'hui, Beat Richner doit lever le pied. Gravement malade, le septuagénaire a abandonné la direction de ses hôpitaux. Il a même dû annuler les représentations qu'il avait prévues.

Reste à espérer que Richner restera encore longtemps aux côtés des enfants. Avec ses hôpitaux et le personnage de Beatocello, il a d'ores et déjà laissé un souvenir impérissable.

MARKO LEHTINEN

Nouvelle initiative populaire contre les producteurs de matériel de guerre

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a décidé début avril, lors de son assemblée plénière annuelle, de lancer une initiative populaire intitulée « Pas d'argent suisse pour les guerres dans le monde ». Et les délégués du PS, réunis en assemblée, ont choisi de soutenir l'initiative en participant à la récolte des signatures. Le GSsA, aidé par les Jeunes Verts, veut interdire à la Banque nationale suisse et aux caisses de pension d'investir dans l'industrie de l'armement. En 2009 déjà, le GSsA avait échoué devant le peuple avec une initiative similaire visant à empêcher le financement du matériel de guerre.

Les vieux billets de banque garderont leur valeur

Désormais, les anciens billets de banque devraient pouvoir être échangés contre de nouvelles coupures sans limite dans le temps. D'entente avec la Banque nationale, le Conseil fédéral souhaite en finir avec la date couperet. Il veut ainsi éviter que des gens ne se retrouvent avec des billets sans valeur. Les victimes potentielles étaient les



héritiers d'un patrimoine composé notamment de billets de banque qui ne pouvaient plus être échangés. Mais les travailleurs étrangers retournés dans leur pays et qui avaient conservé des billets de banque des anciennes séries pouvaient également être concernés.

Le Conseil fédéral en faveur de l'e-vote

Le Conseil fédéral s'est prononcé par une décision de principe en faveur de l'introduction du vote électronique à grande échelle en Suisse. Le vote électronique sera ainsi établi comme troisième canal de vote et devrait bénéficier dans quelques années du même statut que le vote par correspondance et le vote aux urnes. Mais le Conseil fédéral ne veut pas forcer la main aux gouvernements cantonaux, du moins pour le moment, en les contraignant à offrir cette possibilité. Un groupe d'experts spécialement constitué va maintenant élaborer le projet de consultation relatif au vote électronique. Le Parlement devrait entamer les délibérations à ce sujet dans le courant de l'année prochaine.